



Ministère de la Culture
3 rue de Valois - 75001 Paris

Délégation générale
à la langue française
et aux langues de France
Tél : 01 40 15 73 00
dglff@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Rencontres

jeudi 21 mars
—2019



Langue & culture
pour tous
sur les territoires

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Langue et culture pour tous sur les territoires

Tables rondes du jeudi 21 mars 2019

Organisées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France dans les salons du ministère de la Culture, à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie

Sommaire

3 **Ouverture**

Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France

7 **Table ronde 1 – Des politiques culturelles au service de la langue française : quel rôle pour l’État et les collectivités territoriales ?**

15 **Table ronde 2 – Des actions sur les territoires en réponse à la diversité des publics et des acteurs**

26 **Parole du grand témoin de la rencontre**

Hervé Adami, professeur des universités en sciences du langage (Université de Lorraine et CNRS)

30 **Slam**

De Fabrice Daboni, accompagné à la guitare par Tomislav Matosin

Ouverture

Paul de Sinety

Délégué général à la langue française et aux langues de France

Mesdames et Messieurs les élus, cher Jacques Legendre,

Mesdames et Messieurs les représentants des pouvoirs publics,

Monsieur le directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, Hervé Fernandez,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

J'ai le plaisir d'ouvrir la rencontre de cet après-midi placée sous le signe de la Semaine de la langue française et de la Francophonie. Laboratoire de la francophonie, engagement en faveur de la maîtrise du français, enrichissement de la langue... : cette Semaine est l'occasion de rappeler à nos concitoyens que la langue française est aujourd'hui au cœur d'enjeux multiples : enjeu d'un espace francophone élargi qui reflète une diversité culturelle en constant renouvellement ; enjeu d'innovation en réponse aux défis d'Internet et des réseaux sociaux ; enjeu de cohésion territoriale également avec un engagement fort en faveur de l'appropriation du français. Ainsi « notre langue est essentielle à notre pacte républicain et à la cohésion sociale » [comme le disait le Ministre le 12 février dernier lors de l'installation ici-même de la Commission d'enrichissement de la langue française].

Langue et culture pour tous sur les territoires, le titre de la rencontre de cet après-midi évoque ce qui est pour nous une évidence : la langue est autant un enjeu de démocratisation culturelle que de cohésion territoriale. Qu'elle soit langue maternelle pour les uns, ou langue du pays d'accueil pour d'autres, la langue française permet la communication entre tous. Or les mécanismes de relégation socio-économique et territoriale comme de non-participation à la vie sociale ont pour corollaire une insécurité linguistique qui est souvent culturelle. C'est pourquoi nous défendons la place de la langue au cœur des politiques culturelles. Et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons contribuer à la réduction des inégalités face à la langue française et à la

culture en encourageant les pratiques culturelles et artistiques conçues comme des leviers d'action efficaces pour l'appropriation du français.

Pour cela, des formes particulières de médiation doivent être proposées avec le concours des opérateurs de la culture, comme de l'insertion, du champ socio-culturel et socio-éducatif, de la formation et de la justice. Le ministère de la Culture soutient à ce titre des actions partenariales conduites à l'échelon territorial par des professionnels de la culture et des spécialistes de l'appropriation du français. Il est en outre favorable à la valorisation des langues parlées par des populations d'origine étrangère dans le cadre de projets culturels conçus autour du français.

C'est là l'ambition de l'appel à projets national *Action culturelle et langue française* que le ministère de la Culture a lancé en 2015 et 2017. Plus de trois cents projets faisant de la culture un levier pour la maîtrise du français ont été financés par le ministère dans ce cadre. Ils ont posé les jalons d'un maillage territorial rendant les dispositifs d'action culturelle (lecture publique, théâtre, slam, improvisation, chanson, accès au patrimoine, pratiques numériques, cinéma...) accessibles aux personnes ayant une maîtrise insuffisante du français (personnes migrantes, illettrées, scolaires à besoins spécifiques, jeunes sans diplômes et sans qualification, personnes sous main de justice). Ils ont permis de constituer un réseau associant les établissements culturels aux acteurs socio-éducatifs, socio-culturels et de l'insertion. Les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat, les fondations privées ont contribué au financement de ces projets qui ont mobilisé un budget global de plus de 6 millions d'euros pour deux millions apportés par le ministère de la Culture.

Le plan du Président de la République [annoncé le 20 mars 2018], "Une ambition pour la langue française", a conforté cette démarche : « une plus grande attention sera donnée, sur notre territoire, à l'apprentissage de la langue, en particulier au bénéfice des populations les plus fragiles ». Dans ce contexte, l'Élysée s'est montré favorable à la reconduction de l'appel à projets en 2019. S'appuyant sur les évaluations qualitatives des appels à projets lancés en 2015 et 2017, le ministère de la Culture a reconduit en conséquence l'appel à projets avec une dotation d'un million d'euros en 2019, comme pour les deux éditions précédentes. Le Président de la République a également annoncé dans le cadre du Plan « langue française et plurilinguisme » la création, au château de Villers-Cotterêts, d'un laboratoire de la francophonie qui sera un espace de découverte de toutes les cultures francophones ; notons que ce projet emblématique ancré dans un territoire en déprise économique poursuit l'objectif de renforcer la cohésion sociale en dialogue

avec les collectivités locales et le secteur associatif. La reconduction de l'appel à projets national « Action culturelle et langue française » étant prévue en 2019 sous une forme déconcentrée (ce qui veut dire que les DRAC sont chargées de sa mise en œuvre), la question des territoires se pose de manière accrue. Les DRAC sont ainsi invitées à mettre en place, dans la mesure du possible, des comités de pilotage régionaux avec les autres services déconcentrés de l'Etat (préfectures, services de l'Education nationale et de la Justice), ainsi que les principales collectivités territoriales. La perspective d'inaugurer des formes de contractualisation entre les collectivités et l'Etat plus souples et plus attentives aux richesses des territoires remonte déjà à quelques années. Lors de la réunion du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel le 19 février dernier, le Ministre a plaidé en faveur d'un renouveau du dialogue entre l'Etat et les collectivités dans le domaine culturel.

Je ne saurais conclure ces éléments de cadrage sans mentionner la dimension interministérielle de notre démarche qu'il revient à la DGLFLF de mettre en œuvre en raison de son positionnement interministériel : le ministère de la Culture entend ainsi contribuer à une politique en faveur de la langue et de la culture dans un effort de convergence avec les politiques publiques en la matière : apprentissage du français, prévention et lutte contre l'illettrisme, démocratisation de la culture en sont les mots clés. Il s'appuie pour l'appel à projets sur un comité de pilotage national dans lequel sont représentés les départements ministériels suivants au titre de leurs missions : ministère de la Justice (direction de la protection judiciaire de la jeunesse et direction de l'administration pénitentiaire), ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (direction générale de l'enseignement scolaire et direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative), ministère de l'Intérieur (direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité), ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (Commissariat général à l'égalité des territoires), ministère des Outre-mer (direction générale des Outre-mer) et ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (direction générale de l'enseignement et de la recherche). Le groupement d'intérêt public Agence nationale de lutte contre l'illettrisme est bien entendu présent. Que leurs représentants soient ici tous remerciés pour leur présence aujourd'hui et leur concours essentiel à la réussite de notre entreprise.

Je remercie mes équipes (Claire Extramiana, Perrine Balbaud, Anastasia Vasileiou) d'avoir organisé les tables rondes de l'après-midi. La première porte sur le rôle de l'État et des collectivités territoriales et permet de nous

interroger sur les formes particulières que revêt l'intervention des pouvoirs publics en matière de politiques culturelles et de langue française sur des territoires spécifiques : outre-mer, milieu rural, commune périphérique, régions, etc. les questions sont nombreuses : comment la question de l'appropriation de la langue française est-elle abordée, et comment est-elle envisagée en lien avec les politiques culturelles ? Comment cette alliance trouve-t-elle sa place dans les nombreux dispositifs existants : accueil et intégration des étrangers, formation professionnelle, prévention et lutte contre l'illettrisme, éducation nationale, éducation populaire, publics sous main de justice, etc. ? Les actions dans ce domaine font-elles l'objet d'une politique concertée, voire d'une contractualisation formelle ? Quelle coopération peut-il y avoir entre les collectivités publiques et le secteur associatif ? Comment ce travail mené sur la langue française peut-il contribuer à l'exercice des droits culturels et à la reconnaissance de la diversité des expressions culturelles ? Quelle articulation peut-il y avoir entre l'action menée sur un territoire en faveur de la langue française et la politique menée en matière de francophonie ?

La seconde table ronde recueillera les témoignages d'intervenants des champs culturel et linguistique sur la manière dont ils répondent aux besoins de leur territoire et sur les synergies possibles entre les différents niveaux de l'action publique : quartier prioritaire de la politique de la ville, commune et groupement intercommunal, communauté d'agglomération, département, région, services déconcentrés de l'Etat, programme budgétaire 104 (intégration et accès à la nationalité) et autres dispositifs dont différents appels à projets comme celui du ministère de la Culture. Tous ces intervenants représentent des structures que nous avons soutenues dans le cadre des appels à projets nationaux précédemment évoqués. Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude aux membres du comité de pilotage national de cet appel à projets ici présents, qui représentent des départements ministériels ayant une responsabilité particulière en matière d'appropriation du français et d'accès à la culture.

Enfin, mes remerciements anticipés vont aux intervenants des deux tables rondes pour les échanges que j'ai le plaisir d'ouvrir, ainsi qu'aux animateurs, Michel Kneubühler et Edris Abdel Sayed, et au grand témoin, Hervé Adami, sans oublier les artistes de l'association Lyonnaise Goneprod.

Table ronde 1

Des politiques culturelles au service de la langue française : quel rôle pour l'État et les collectivités territoriales ?

Participent à la première table ronde :

Marie-Jo Lo-Thong

Conseillère pour le livre et la lecture, les archives et les langues à la direction des affaires culturelles de La Réunion

Cécile Parent-Nutte

Préfecture de la région des Hauts-de-France et correspondante régionale pour l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

Marieme Tamata-Varin

Maire de Yèbles (Seine-et-Marne)

François Garay

Maire des Mureaux (Yvelines)

Anne Gérard

Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine

La table ronde est animée par **Michel Kneubühler**, spécialiste des politiques culturelles, chargé de cours à l'Université de Lyon 2 et Grenoble-Alpes.

Michel Kneubühler

Une interrogation pour commencer, pourquoi posons-nous cette question du rôle de l'État et des collectivités territoriales dans les politiques culturelles ? Concernant la mise en œuvre de ces politiques, nous observons depuis plusieurs décennies que le prisme territorial l'emporte de plus en plus sur le prisme sectoriel. Ainsi nous devons d'abord mener une politique de territoires, permettant d'associer et de fédérer une multitude d'acteurs, avant d'avoir une action hiérarchique « en tuyau d'orgue ».

Cette territorialisation de l'action publique se retrouve très justement dans l'article 103 de la loi NOTRE (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 : « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 ». C'est donc dans ce contexte que nous allons aborder la question de la langue et de la francophonie.

Marie-Jo Lo-Thong, comment appréhendez-vous la question de la langue et de la diversité des expressions culturelles sur le territoire de La Réunion ?

Marie-Jo Lo-Thong

Lorsqu'on s'intéresse à un territoire, la géographie joue un rôle essentiel. L'île de La Réunion est une région ultrapériphérique de l'Europe qui fait partie de l'archipel des Mascareignes. Nous y entretenons d'étroites relations avec les pays dont est originaire notre population (Inde, Chine, Afrique, France). Ceci explique la diversité qui est la nôtre, mais aussi et surtout ce qui fait notre unité. Cette unité peut s'éprouver à travers l'héritage historique du territoire notamment. Nous savons qu'il y a eu l'esclavage, nous savons qu'il y a eu la colonisation, mais nous savons aussi que nous appartenons à la France.

Cela étant, malgré la diversité des religions et des cultes sur cette île, nous sommes unis par la langue créole. Le créole étant généralement parlé dans les familles et en société, le français est la langue de l'école et de l'ouverture sur le monde. Les enfants peuvent être confrontés à un problème de diglossie, c'est pourquoi il est important de prendre en compte cette situation de bilinguisme et d'acter le besoin de s'exprimer dans ses langues d'appartenance. Pour Axel Gauvin, président de l'association *Lofis la lang*

kréol, il faut « *détak* la langue » (libérer la langue), ce qui veut dire qu'il faut trouver les moyens de prévenir l'insécurité linguistique chez les enfants. C'est là aujourd'hui notre préoccupation dans le but d'harmoniser et d'additionner nos cultures au profit d'une meilleure ouverture sur le monde.

J'en donne un exemple : nous avons maintenant la chance d'avoir des classes bilingues maternelles créole-français, ainsi que des options de langues telles que l'hindi, le tamoul ou le mandarin. C'est le résultat d'un travail mené conjointement avec différents services de l'État.

Michel Kneubühler

Vous évoquez ici des actions sur la langue ; pouvez-vous nous en dire davantage ?

Marie-Jo Lo-Thong

À La Réunion, nous tenons à mener une politique culturelle transversale, qui repose sur des partenariats avec les bibliothèques et les théâtres d'une part, et avec les différentes instances comme la Région, le Département, les intercommunalités, les grandes ou les petites communes d'autre part. Nous avons établi plusieurs feuilles de route (schéma du livre et des littératures, schéma des enseignements artistiques, schéma pour la professionnalisation des acteurs culturels) avec le conseil régional de façon à mener nos actions de concert.

Nous entretenons également d'étroites relations avec la Caisse d'allocations familiales, qui est un acteur de première importance lorsqu'il s'agit de travailler en direction des familles (un quart de la population réunionnaise vit en dessous du seuil de pauvreté), ainsi que d'identifier les territoires où nos actions doivent avoir lieu.

Michel Kneubühler

Cécile Parent-Nutte, pour vous qui représentez la préfecture des Hauts-de-France, quel rôle joue la culture, et donc la langue, dans cette politique de cohésion que vous êtes chargée de mettre en œuvre ?

Cécile Parent-Nutte

Avec ses six millions d'habitants, la région des Hauts-de-France connaît une importante diversité territoriale. Nous observons une forte polarisation entre un territoire très urbain, notamment avec sa métropole, et un territoire plus rural avec des zones très éloignées, en décrochage et enclavées. S'agissant d'une région dont le passé industriel et minier est très présent, les indicateurs sociaux restent préoccupants bien que nous nous employons à y remédier, c'est là une deuxième caractéristique.

À côté de la pauvreté et du chômage, la question de l'illettrisme occupe une place particulière dans notre politique régionale. Les Hauts-de-France sont, comme vous le savez, la première région métropolitaine pour le taux d'illettrisme qui s'établit à 11 % de la population. Dans ce contexte, la maîtrise de la langue est un enjeu décisif comme condition de l'autonomie et de l'accès aux droits, pour l'exercice de la citoyenneté et pour l'insertion professionnelle.

L'État en région s'emploie à fédérer des acteurs, à impulser des dynamiques et à les accompagner. La démarche de l'État en région, particulièrement dans les Hauts-de-France, c'est de mettre en place des contractualisations sur des territoires en difficulté où l'action des partenaires doit être prioritaire et où l'on souhaite accorder davantage de moyens dans l'objectif de les redynamiser. C'est pourquoi nous avons élaboré un pacte de partenariat avec le conseil régional, les conseils départementaux et les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).

Je voudrais citer ici l'exemple de l'association de prévention et de lutte contre l'illettrisme *Mots et Merveilles* à Aulnoye-Aymeries, située sur un territoire où les indicateurs sociaux sont davantage dégradés qu'au niveau régional. L'État permet un accompagnement financier de *Mots et Merveilles* mais il n'est pas le seul financeur, il y a aussi le conseil départemental du Nord et le conseil régional.

Michel Kneubühler

Madame Tamata-Varin, vous êtes élue municipale, maire d'une commune de neuf cents habitants en Seine-et-Marne. Que peut faire une commune de cette taille dans le domaine de la langue ?

Marieme Tamata-Varin

En discutant avec plusieurs personnes issues de métissages linguistiques et culturels, je me suis rendu compte qu'elles étaient constamment confrontées au choix de l'utilisation de la langue française en tant que langue d'intégration ou d'une langue maternelle autre que le français en tant qu'ancrage identitaire. En ma qualité d'élue, j'ai été interpellée par le fait que les gens se sentent obligés de renier ce qu'ils sont, leur héritage culturel et linguistique, au profit de la langue française.

Il ne me semble pas toutefois que ces deux pratiques s'opposent l'une à l'autre : pourquoi ne pas être fier de ce que l'on est, et acquérir ce qu'il y a de bien dans la culture qu'on adopte ? Ainsi, avec l'objectif de valoriser cette diversité culturelle, nous sommes l'une des rares communes à fêter le week-end de la francophonie.

Michel Kneubühler

Ainsi, dans votre attention à la question linguistique et à la diversité des langues parlées dans votre commune, quelle place accordez-vous à la langue française ?

II

Marieme Tamata-Varin

Je me suis servie de la langue française à des fins de cohésion sociale. J'ai pris la Semaine de la langue française et de la francophonie comme prétexte pour organiser une grande manifestation le temps d'un week-end à proximité du 20 mars. Ce week-end qui réunit toutes les nationalités francophones qui cohabitent sur notre territoire permet aux gens d'apprendre à se connaître et de découvrir différentes langues sans avoir le sentiment d'apprendre.

Si nous étions au départ face à des personnes assez réticentes à ce projet, sa réussite montre que la langue française peut réellement constituer un vecteur de lien social en permettant de mieux accepter une diversité culturelle de plus en plus présente dans notre commune. Toutefois la difficulté pour des petites communes comme la nôtre est de trouver des partenaires financiers prêts à investir sérieusement dans des projets de développement culturel. Et pour cela je tiens à remercier le ministère de la Culture qui a été le premier à croire en nous et en ce week-end de la francophonie.

Michel Kneubühler

Votre idée selon laquelle la langue constitue un outil de socialisation rejoint la position défendue par le maire des Mureaux. François Garay, vous attachez une importance particulière aux jeunes en dehors du temps scolaire. Pourriez-vous en préciser les raisons ?

François Garay

Lorsqu'on est maire d'une ville regroupant près de quatre-vingts communautés, la question du vivre-ensemble, et par extension celle de la compréhension entre tous, est fondamentale. Mais comment vient à nous la langue française, nécessaire pour se comprendre ? Cette langue, nous y sommes sensibilisés à l'école. Or le temps passé à l'école ne représente que 15 % du temps éveillé des 3-16 ans. On peut donc ne plus entendre le français en dehors de l'école. C'est avec cet objectif de favoriser le vivre-ensemble que mes équipes et moi-même avons cherché à inventer des clés permettant à tous un solide accès au français. Depuis plusieurs années, de nombreuses initiatives sont mises en place. Sous l'impulsion de notre pôle linguistique, nous avons procédé à l'ouverture permanente de notre médiathèque, mené des opérations avec le château de Versailles, développé le projet « des mots, des notes » de l'école primaire au lycée, créé des jardins familiaux et travaillé sur des concours d'éloquence.

Plus particulièrement, nous travaillons aujourd'hui sur trois projets différents. Le premier consiste à travailler sur la compréhension des langues, dès l'âge de trois ans, par le biais des fréquences auditives. Pour le projet suivant, développé avec le Hall de la chanson à la Villette, nous avons souhaité regrouper, à l'occasion de la Fête de la musique le 21 juin, tous les habitants de la ville autour d'une même chanson prétexte à un entraînement. Enfin, nous prévoyons de monter le projet « comptines et berceuses » dans le cadre duquel l'ensemble des enfants de maternelle entendront quinze comptines de langues différentes.

Michel Kneubühler

Anne Gérard, pouvez-vous nous expliquer l'intérêt de la région Nouvelle-Aquitaine pour la francophonie ?

Anne Gérard

La région Nouvelle-Aquitaine est, par de nombreux aspects, fortement impliquée dans la francophonie, sa promotion et ses enjeux. Ceci peut s'expliquer par l'histoire de notre région du point de vue des langues. Bien que cela ne soit pas évident de prime abord, depuis le regroupement des trois anciennes régions (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes), nous sommes confrontés à une pluralité d'accents et nous comprenons mieux l'importance du questionnement sur les langues régionales. J'ajoute que nous nous situons dans une francophonie de combat en nous attachant à faire comprendre le fait francophone aux Français. Ces considérations linguistiques se croisent avec l'histoire de la région, une histoire de triste mémoire liée au colonialisme, mais aussi à l'émigration vers l'Amérique du Nord, qui a donné lieu à une route patrimoniale autour du français.

C'est donc à partir de ce croisement que nous avons vu émerger une forte dimension francophone sur ce territoire, qui comprend deux axes principaux : le développement local et les politiques de coopération, où se jouent les questions de diversité culturelle, du français et du plurilinguisme ; parallèlement, les grands événements culturels, notamment le Festival international des francophonies à Limoges. J'observe que pour fonctionner, un projet culturel doit résulter d'une initiative de terrain, d'une histoire, d'une volonté et d'un encouragement.

À côté de ces événements culturels qui viennent tisser une histoire et une géographie de la francophonie, nous continuons de développer nos politiques culturelles en cherchant à fédérer et à porter encore d'avantage notre engagement en faveur de la francophonie.

Échanges avec le public

Michel Kneubühler

À présent, si je peux me permettre, Hervé Fernandez, pourriez-vous nous donner quelques précisions sur le travail que mène l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme), notamment en matière de coopération ?

Hervé Fernandez

Directeur de l'ANLCI

En écoutant les propos des intervenants et en prenant appui sur la Semaine de la langue française et de la Francophonie, on peut se demander comment aller plus loin, amplifier le mouvement et faire en sorte que les collectivités territoriales s'inspirent de vos initiatives. Il me semble que l'élément qui nous réunit tous autour d'une cause commune, la lutte contre l'illettrisme, c'est une représentation des besoins de la population.

Lorsqu'on parle de l'illettrisme, on parle d'un phénomène invisible que les personnes cachent, et qui fait qu'elles éprouvent des difficultés à comprendre en lisant ou à se faire comprendre en écrivant. Pour mettre en place des solutions consultées et partenariales, il est nécessaire d'avoir une connaissance du nombre de personnes confrontées à cette situation, celle-ci étant rendue possible grâce aux enquêtes menées par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). J'insiste sur l'importance de renouveler ces enquêtes pour susciter une prise de conscience sur ce problème invisible.

Il faut également souligner que les collectivités territoriales ont une coresponsabilité dans la lutte contre l'illettrisme. Bien qu'il y ait d'importants moyens mis en place, on commence à s'apercevoir que les personnes ne viennent pas forcément vers les formations proposées, d'où la nécessité de trouver de nouvelles approches pour les faire venir et les remettre en confiance. En cela l'évaluation qualitative des appels à projets *Action culturelle et langue française* de la DGLFLF met clairement en évidence que les personnes qui profitent de ces actions retrouvent confiance dans leurs capacités, ont envie d'aller plus loin, ont davantage la curiosité d'apprendre. De plus, il nous paraît primordial de travailler avec la société civile, car il nous semble que sans son intervention les politiques publiques ne fonctionnent pas ou pas suffisamment.

Fin de la première table ronde

Table ronde 2

Des actions sur les territoires en réponse à la diversité des publics et des acteurs

Participent à la seconde table ronde :

Lucile Chastre

Médiatrice culturelle au Musée d'art et d'histoire Paul Eluard de Saint-Denis

Marion Sueur

Responsable du secteur jeunesse à la bibliothèque départementale de la Somme

Yves Nottale

Directeur du centre socioculturel AVARA à Fresnes

Dominique Semonin

Directrice de l'organisme de formation linguistique *Réponse* à Vandœuvre-lès-Nancy

Véra Tur-Grigorieff

Fondatrice et présidente de l'association *Amitiés marseillaises culture et partage* (AMCP5)

Ambroise-Marie Biard

Initiatrice de l'opération *Tous au théâtre* au Théâtre des Minuits à Pithiviers

Lidwien van Dixhoorn

Chef du service *Langue française* à Radio France Internationale / France Médias Monde

La table ronde est animée par **Edris Abdel Sayed**, directeur pédagogique d'Initiales, association d'éducation populaire et jeunesse en Champagne-Ardenne.

Edris Abdel Sayed

Bonjour à toutes et à tous, pour cette seconde table ronde j'accueille sept intervenants qui vont témoigner de la façon dont ils répondent aux besoins de leur territoire respectif, et nous expliquer la façon dont il est possible de mettre en œuvre une action coordonnée et cohérente avec le soutien des pouvoirs publics.

S'agissant de l'État, je pense à deux exemples concrets : le programme budgétaire 104 « Intégration et accès à la nationalité française », qui concerne la population allophone, mais aussi les différents appels à projets, dont celui du ministère de la Culture intitulé *Action culturelle et langue française*.

En 2015 et 2017, le ministère de la Culture a soutenu deux projets du Musée d'art et d'histoire Paul Eluard de Saint-Denis concernant la réalisation d'audioguides et de visites dialoguées du musée par des personnes allophones. Lucile Chastre, comment répondez-vous aux besoins de votre territoire et mettez-vous en synergie les différents niveaux de partenariats ?

Lucile Chastre

Pour commencer, « répondre aux besoins de la population » est une formule à la fois appropriée et inappropriée. En effet, les deux projets que vous venez d'évoquer ont été conduits avec des personnes inscrites à des cours d'alphabétisation ou de français langue étrangère, et qui, étant là de plein gré, ont exprimé le besoin de mieux maîtriser cette langue. Ainsi les projets que nous proposons, créés entre le musée et les formatrices de français, devraient répondre à ces besoins, ce qu'ils font en grande partie. Toutefois, sur la quarantaine de participants, il y a toujours une ou deux personnes pour lesquelles ce n'est pas le cas, et il me semble que cela illustre le flou existant autour de la notion de « besoin ».

Nous remercions le ministère de la Culture et la DRAC d'avoir été les instigateurs de ce projet, de nous avoir accompagnés financièrement, mais aussi de nous avoir aidés à être inventifs et à faire de notre faiblesse une force. Parallèlement, grâce à un important maillage culturel à Saint-Denis, nous avons la chance de trouver facilement des interlocuteurs intéressés par nos propositions, que ce soit au niveau institutionnel ou associatif. C'est pourquoi nos projets s'articulent aisément par l'énergie que tous les acteurs y mettent.

Edris Abdel Sayed

La bibliothèque départementale de la Somme conduit différentes actions de sensibilisation et de lutte contre l'illettrisme ; comment et avec quels partenaires ?

Marion Sueur

La Somme est le deuxième département le plus touché par l'illettrisme, et c'est donc dans un souci de prévention que nous avons mis en place le dispositif *Premières pages*. Afin de faciliter l'accès à la culture pour tous, et notamment à la lecture, nous offrons un album de littérature jeunesse à tous les enfants nés ou adoptés dans le département.

En outre, de notre participation à *Dis-moi dix mots* découle un peu notre projet *Facile à lire*. Ce projet, ce sont des livres issus de la littérature générale ou de la littérature jeunesse qui peuvent s'adresser à tout le monde : des gens fatigués lorsqu'ils lisent, des gens qui ont arrêté de lire et qui ont du mal à s'y remettre, des personnes en situation de handicap, des personnes en situation d'illettrisme ou des apprenants de français langue étrangère.

17

Il était important pour nous de développer ces trois dispositifs d'une part parce que l'illettrisme est une réalité préoccupante dans la Somme, mais aussi et surtout parce que nos associations de lutte contre l'illettrisme ont de moins en moins de subventions et qu'elles ont besoin d'aide pour accompagner les personnes en situation d'illettrisme.

C'est donc sous l'impulsion de l'appel à projets *Action culturelle et langue française* que nous avons pu débloquer une ligne budgétaire qui nous a permis de développer nos initiatives. Celles-ci sont d'ailleurs rendues possibles par l'intermédiaire des différentes bibliothèques du département qui, en allant à la rencontre des publics, sont les premiers porteurs de nos projets.

Enfin, nous travaillons de manière conjointe avec la DRAC, et ce partenariat nous est très précieux puisqu'il permet à nos élus de comprendre ce qu'on souhaite mettre en place et qu'il faut nous accompagner financièrement pour qu'on puisse aller plus loin.

Edris Abdel Sayed

Monsieur Yves Nottale, vous avez conduit en 2017 et 2018 un projet d'art visuel avec l'école d'art de Fresnes à l'attention de personnes allophones. Quels sont les besoins identifiés, et comment avez-vous travaillé avec les pouvoirs publics ?

Yves Nottale

Tout d'abord, le centre socioculturel est une structure dans laquelle on travaille sur le social, avec des publics souvent en difficulté, mais aussi sur l'accès à la culture pour des gens qui sont parfois éloignés ; il a donc un rôle important à jouer dans l'insertion et la sensibilisation des publics.

Concernant le centre socio-culturel Avara (Association Vallée Aux Renards Animation) à Fresnes, nous avons bâti des projets à l'intention de publics migrants qui prennent place dans les politiques d'intégration portées par le ministère de l'Intérieur (financées par le BOP 104 « Intégration et accès à la nationalité française »). Notons que les publics auxquels nous nous adressons ont la particularité d'avoir une grande mobilité, très peu de moyens et d'importantes difficultés dans la maîtrise du français ; ce qui signifie que notre structure doit être en mesure de composer avec ces caractéristiques.

Grâce à l'appel à projets du ministère de la Culture, *Action culturelle et langue française*, nous avons pu mener efficacement deux lignes d'actions. La première a été bâtie avec un écomusée (à Bièvres dans l'Essonne) autour de questions patrimoniales où les participants ont dû témoigner de leur histoire à partir d'objets. Le second projet, mené conjointement avec l'École d'art et la bibliothèque de Fresnes, a permis aux participants de travailler les différentes techniques artistiques et de créer des productions visuelles autour du thème de la nature, ce qui a abouti aux *herbiers du monde*, puis à leur mise en mots avec la production de calligrammes.

Rendus possibles par la mise en relation des différentes structures et au soutien financier de l'État, ces projets ont permis à nos publics de prendre confiance, de communiquer plus facilement et d'apprendre de nouveaux mots.

Edris Abdel Sayed

Dominique Semonin, en tant que directrice de l'association *Réponse*, quelles doivent être, selon vous, les priorités de l'action publique en direction des publics allophones ? S'agit-il de l'insertion professionnelle ou de l'accès à la culture ?

Dominique Semonin

Notre association implantée à Vandœuvre-lès-Nancy a mis en place, comme pour l'Avara évoquée précédemment, des ateliers sociolinguistiques et culturels rendus possibles grâce au soutien des musées de Nancy et de l'appel à projets *Action culturelle et langue française*.

Aujourd'hui, nous travaillons exclusivement avec des publics allophones qui, étant à la fois en situation d'analphabétisme et de français langue étrangère (ou d'intégration), éprouvent le besoin de lire et d'écrire le français. Parallèlement, dans le cadre du BOP 104, ces primo-arrivants se voient proposer des actions d'intégration par la voix professionnelle. Ceci nous interroge : notre association doit-elle aider à choisir entre accès à la culture ou accès à l'emploi ? S'il est certain que nous devons aider ces gens à trouver une activité professionnelle, nous maintenons toutefois qu'il faut passer par le culturel. Bien que notre perception ne soit pas toujours entendue dans le cadre des appels à projets qui nous sont proposés, nous essayons de promouvoir ces deux facettes. En effet, la réussite de nos projets repose essentiellement sur des partenariats culturels de longue date, une envie de reconduire ces actions et la confiance en soi développée par les participants.

Ainsi afin d'optimiser ces projets, il faudrait que les institutions puissent croiser leurs compétences, que l'on communique ensemble et que l'on prenne le temps d'identifier les besoins de chacun.

Edris Abdel Sayed

Madame Véra Tur-Grigorieff, vous avez réalisé des carnets de voyage sur les Comores et Mayotte, avec des scolaires mais aussi avec des adultes dans le quartier de Saint-Mauront Félix Pyat à Marseille. Dites-nous comment vous avez rebondi et comment vous avez répondu aux besoins exprimés par les habitants ?

Véra Tur-Grigorieff

Lorsque j'ai été nommée, il y a trente-cinq ans, en tant qu'institutrice dans l'école du quartier Félix Pyat à Marseille, j'ai été confrontée à l'un des secteurs les plus pauvres de France avec un fort taux de chômage et une importante population d'origine étrangère. Dans une école où quasiment la totalité des élèves ne parlent pas français à la maison, j'ai rapidement compris qu'il fallait trouver des projets innovants pour leur donner le goût de l'école et de l'apprentissage. Dans cette optique, nous avons longtemps travaillé sur la culture des différents peuples autochtones autour du monde et réalisé des carnets de voyage.

Parallèlement, j'ai organisé des cours d'alphabétisation pour les parents d'élèves qui parlaient peu le français et nous avons mis en place le dispositif de l'école ouverte (permettant d'ouvrir l'école à chaque période de vacances scolaires). C'est lors de ces cours d'alphabétisation que certains parents, principalement d'origine comorienne ou mahoraise, m'ont demandé pourquoi nous écrivions des carnets sur des pays lointains et non pas sur leurs pays et cultures. C'est ainsi que j'ai répondu à l'appel à projets de la DGLFLF et que nous avons, parents et élèves, réalisé ce carnet de voyage permettant de présenter et de valoriser leur culture.

Suivant un double objectif, ce projet a permis aux élèves de s'approprier la culture de la famille, souvent méconnue, tout en apprenant le français.

Toutefois, il me semble que la maîtrise du français ce n'est pas seulement le lire et l'écrire, mais c'est également le dire. Nous avons donc eu l'idée de créer un spectacle, avec les anciens étudiants et les parents, qui se présente comme une saga de la vie de ce quartier et qui revient sur les différents projets réalisés.

Edris Abdel Sayed

Madame Biard, comment le Théâtre des Minuits répond-il aux besoins d'un territoire à la fois isolé, rural et situé en zone blanche ?

Ambroise-Marie Biard

Tout d'abord, pour nous situer, nous sommes une troupe de théâtre installée à Neuville-sur-Essonne, village de moins de cinq cents habitants, et bien que nous soyons devenus ERP (établissement recevant du public) en 2009, ce n'est qu'en 2015 que nous avons gagné en visibilité et en spectateurs.

C'est à ce moment que nous avons rencontré un groupe de femmes souhaitant faire du théâtre. Celles-ci, venant toutes de pays différents et n'ayant que la langue française en commun, avaient dans l'idée de jouer du théâtre de répertoire plus classique, et c'est ainsi que nous leur avons proposé de jouer *L'École des femmes* de Molière. Malheureusement, le projet a été rejeté par la ville ainsi que par la région, parce que jugé trop ambitieux pour les uns et trop modeste pour les autres.

Souhaitant alors répondre à l'appel à projets déjà mentionné, nous avons mené tout un faisceau d'actions, avec *L'École des femmes* mais aussi des ateliers théâtre avec des groupes d'alphabétisation, pouvant s'adresser à un large public. Si toutes ces actions ont participé à la réussite de notre proposition, c'est l'appel à projets qui a véritablement permis d'appuyer notre dossier.

Je pense également que la réussite de ce projet tient à la nature de notre structure : on travaille de manière collective et tout le monde peut participer à la programmation culturelle, à l'entretien du jardin contemporain et à la rénovation du château. C'est donc par la pérennité et par la diversité des propositions que notre structure rassure, permet des passerelles d'un projet à l'autre et favorise l'accès à la culture.

Edris Abdel Sayed

Madame van Dixhoorn, vous supervisez la réalisation de la série *Les voisins du 12bis*, une série radiographique pour les migrants qui sera prochainement diffusée en version bilingue dans les treize langues de Radio France Internationale / France Médias Monde. Que peut faire un média international pour faciliter l'intégration, et quelles actions culturelles et linguistiques sont possibles ?

Lidwien van Dixhoorn

Chez France Médias Monde, nous sommes d'une certaine manière une entreprise multiculturelle puisque nous avons une longue histoire de diffusion auprès d'auditeurs non-francophones dans treize langues différentes. De ce fait, notre service *langue française* a cette mission de se dire que nos auditeurs sont francophiles mais pas toujours francophones, et qu'ils ont envie de langue et de culture française ; c'est ce que nous proposons par le biais de séries bilingues permettant une sensibilisation à la langue française.

Afin de proposer un dispositif linguistique et culturel pouvant toucher un large public, nos séries bilingues sont pensées comme des fictions, des films sonores, que l'on va avoir envie d'écouter et qui peuvent être accompagnés d'outils numériques pour mieux appréhender la culture française.

Je souligne que l'expérience passée a montré que la langue et la culture françaises sont davantage assimilées lorsque cela passe par les médias et les réseaux sociaux. Ainsi, le fait de suivre ces histoires permet, dans une certaine mesure, un premier départ pour des personnes souvent isolées et qui ont besoin d'une impulsion pour aller voir et pour s'approprier la langue française en France.

La série bilingue que nous sommes en train de produire, *les Voisins du 12 bis*, sous un format *soap* (comédie de situation), propose de suivre l'histoire des habitants d'un immeuble parisien à travers le regard d'une jeune étudiante fraîchement arrivée de son pays. En 13 épisodes, l'auditeur sera sensibilisé à la communication en français dans la vie quotidienne, sociale et culturelle. La série sera diffusée en podcast, accompagnée de parcours pédagogiques en ligne pour un public FLE et non lecteur non scripteur, d'une BD *instagram* et de vidéos sur *Youtube*. L'ensemble sera proposé sous forme de kit aux associations, bénévoles et formateurs souhaitant travailler avec ces ressources dans les cours de français.

Échanges avec le public

Fulvio Caccia

Écrivain et responsable du comité de la diversité linguistique et culturelle du Pen club français

De manière générale, quelle place avez-vous accordée aux écrivains dans vos initiatives ? Avez-vous travaillé avec eux ? Ou les avez-vous associés en tant que groupe ou individus ?

Marion Sueur

À la bibliothèque départementale de la Somme, sur les trois semaines d'actions autour de *Dis-moi dix mots*, deux semaines sont réservées à un auteur. Par exemple, nous avons fait venir Emmanuel Trédez, auteur jeunesse, pour travailler autour des jeux de mots.

Bien que les écrivains soient très impliqués tout au long de nos projets, il y a un véritable travail de médiation en amont. En effet, cela peut être risqué de confronter un auteur à un public empêché ou éloigné, sans qu'il ait été préparé ou sans avoir préparé le groupe.

23

Edris Abdel Sayed

Il me semble que la question de l'interaction entre les acteurs, par la formation et la médiation, est essentielle pour disposer d'outils en commun, d'un langage commun et d'une approche partagée du public.

Dominique Semonin

Je partage entièrement ce point de vue. En ce qui nous concerne, lorsque l'association *Réponse* a travaillé avec la médiathèque Jules Verne de Vandœuvre-lès-Nancy, les bibliothécaires ont eux-mêmes reconnu que cet échange avait transformé leurs pratiques.

Lucile Chastre

À Saint-Denis, afin d'encadrer la réalisation du livre *Racines*, qui se présente comme un recueil d'histoires contées par les apprenants des maisons de quartier, nous avons fait appel à Luna Granada, autrice et illustratrice. De ce fait, elle a pu animer trois ateliers de gravure sur gomme pour les illustrations ainsi que plusieurs ateliers d'écriture.

Lidwien van Dixhoorn

Les auteurs sont également présents lors de la réalisation de nos séries radiophoniques. Pour *Les voisins du 12bis*, il y a un auteur et une formatrice qui ont travaillé et coécrit le scénario avec un groupe de migrants primo-arrivants.

Rachel Tanguy

Éducatrice spécialisée et coordinatrice pédagogique à l'Espace Césame (95)

Travaillant dans un centre de formation pour des jeunes sans qualification, je souhaitais répondre à Monsieur Caccia. Dans le cadre de l'appel à projets de la DGLFLF, nous avons monté, avec et pour ces jeunes, le prix Esther. Co-animé par un auteur et un travailleur social, ce prix de littérature dramatique permet à de jeunes adultes de renouer avec la lecture et l'écriture. À cet égard, je pense que les auteurs doivent être présents dans ce type de projet.

Christine Mennuni

Présidente de l'association Réponse

Il me semble que les appels à projets permettent le lancement d'une mécanique, toutefois ils demandent souvent de l'innovation. Comment peut-on reconduire cette mécanique d'une année sur l'autre en refaisant la même chose ?

Véra Tur-Grigorieff

Certes, il s'agit des mêmes projets, nous avons ainsi réalisé huit carnets de voyages pour huit projets, mais ce ne sont pas les mêmes partenaires. Pour notre dernier carnet, c'est le ministère de la Culture qui nous a soutenus, mais pour les autres non. La recherche de partenaires et de subventions est donc l'une des parties les plus importante de notre travail.

Fin de la seconde table ronde

Parole du grand témoin de la rencontre

Hervé Adami

Professeur des universités en sciences du langage (Université de Lorraine et CNRS)

Parmi tous les mots prononcés lors de ces deux tables rondes, je n'ai pu m'empêcher de remarquer l'absence du mot *populaire*. Pourtant, c'est un aspect très important qui caractérise les personnes concernées par cette action de la DGLFLF. Il me semble en effet étrange que personne n'ait fait le lien ici entre l'origine populaire de ces publics et leur rapport au langage et à l'écrit. L'action « Langue et culture pour tous » portée par le ministère de la Culture est orientée vers ce que Bourdieu appelait la « culture cultivée », ce qui me semble légitime puisque c'est précisément la mission de ce ministère. Or, c'est justement cette articulation entre les publics concernés par ces actions et l'accès à la « culture cultivée » qu'il faut penser peut-être autrement, en n'oubliant pas que nombre d'entre eux sont d'origine populaire.

Il y a quelques années, lorsque j'étais formateur d'adultes, je travaillais avec un groupe de migrants turcs, et j'ai eu l'idée de les faire travailler un petit texte en français sur les machines agricoles paru dans le journal local à propos d'un musée. Je savais que la majorité des participants étant ouvriers agricoles dans leur pays. Mes apprenants se sont bien sûr intéressés au sujet, notamment parce qu'ils y ont vu une connivence professionnelle avec les agriculteurs qui témoignaient dans cet article.

Ainsi, lorsque l'on parle de culture, il y a bien sûr la culture vivante (théâtre, musique, etc.), mais aussi il y a la culture patrimoniale populaire, l'histoire et la mémoire de régions, de femmes et d'hommes, de destins individuels et collectifs. De ce fait, si l'on parle d'intégration par la langue et par la culture, il faut être en mesure de considérer les cultures populaires ou patrimoniales comme de possibles liens avec les nouveaux arrivants.

La seconde remarque que je tiens à faire concerne la question du contenu et de l'évaluation des actions menées. Lors des tables rondes, plusieurs intervenants ont conclu sur la réussite de leurs projets en disant que « ça avait

marché ». Qu'est-ce que cela signifie et comment évaluer la réussite de ces actions ?

Pour répondre à ces questions, il faudrait avoir la possibilité de créer des instruments d'évaluation propres à ces projets et permettant d'attester la réalisation des objectifs préalablement établis, notamment linguistiques. Ce n'est pas une question de contrôle bureaucratique mais de crédibilité des actions elles-mêmes et du travail des intervenants.

Véra Tur-Grigorieff

L'évaluation a sa place dans tous les dossiers que nous devons remplir, il faut toujours comptabiliser les retours et bénéfices obtenus et qui sont prouvés.

Hervé Adami

Oui, c'est important, mais l'évaluation dont je vous parle concerne l'atteinte des objectifs linguistiques.

27

Ambroise-Marie Biard

Nous nous fixons forcément des objectifs. Par exemple, lorsque les personnes ne veulent pas poursuivre l'activité théâtre, elles ne viennent plus ; et si elles ne sont pas présentes le jour du spectacle, cela veut dire que les objectifs n'ont pas été atteints.

En revanche, si elles parviennent à s'exprimer sur une scène, devant un public, il me semble qu'il s'agit de quelque chose de l'ordre de l'évaluation.

Hervé Adami

Certes, mais ce n'est pas ce que j'entends par *évaluation*. En parlant de langue et culture, on mène des actions qui ont pour objectif de faire progresser l'apprenant du point de vue de l'appropriation de la langue. Il ne s'agit donc pas seulement de diction ou d'aisance, mais surtout de maîtrise de la langue.

De la salle

Formatrice en FLE (français langue étrangère)

Étant formatrice en FLE, je me base régulièrement sur le CECR en tant qu'outil d'évaluation. Or vous préconisez l'utilisation de nouveaux outils, pouvez-vous nous en donner un exemple ?

Hervé Adami

Le problème du CECR, c'est que son organisation en niveaux et le flou entourant les descripteurs de compétences ne laissent pas de place à la porosité des pratiques linguistiques. Il faudrait pouvoir créer des outils d'évaluation qui soient spécifiques à l'action linguistique et culturelle.

Danielle Aspert

Directrice du CRI (centre ressources illettrisme) Auvergne

Il me semble que ce que vous évoquez nécessite la coopération de plusieurs acteurs. Il faut envisager la complémentarité de différents métiers. Par exemple, on peut travailler avec un binôme bibliothécaire et formateur, où l'un met à disposition du public les différentes ressources dont il a connaissance, tout en se rapportant à l'andragogie de l'autre. Comme il a été mentionné lors des deux tables rondes, il est également possible de travailler avec un travailleur social, un professionnel de la culture ou un artiste. Toutefois, le fait de travailler avec plusieurs intervenants nécessite d'identifier le métier de chacun, afin de rester dans son domaine de compétence et de le mobiliser au profit du groupe que l'on accompagne. C'est en agissant ainsi que l'on peut susciter le goût de la lecture ainsi que le développement de compétences par rapport à l'apprentissage.

Marie-Jo Lo-Thong

Ce que vous dites à propos de l'évaluation est très important. Il faut que les différents acteurs puissent s'accorder autour d'une méthodologie de projet, et pour cela il est essentiel de faire appel à des professionnels.

À La Réunion nous avons une action, *Des livres à soi*, pour laquelle nous faisons intervenir des professionnels du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil. Ceux-ci sont venus former les professionnels de bibliothèques ainsi que les intervenants présents dans les *cases à lire* (dispositifs de lutte contre l'illettrisme) afin d'améliorer la formation à destination des parents. Nous encourageons la professionnalisation des acteurs pour mener à bien nos initiatives. Dans un second temps, nous interrogeons les familles participantes afin qu'elles puissent témoigner de l'apport et des bénéfices de ces actions, car nous considérons qu'il est indispensable d'en faire le bilan.

Hervé Adami

En guise de conclusion, nous pouvons porter notre attention sur les deux aspects présentés précédemment. Tout d'abord, nous avons l'aspect purement culturel pour lequel il faut penser aux cultures populaires qui sont aussi patrimoniales. Ensuite, il existe des questions purement techniques et linguistiques auxquelles nous devons répondre en définissant des objectifs précis, tout en les articulant avec les aspects de la « culture cultivée » dont parlait Bourdieu.

Slam

Slam avec **Fabrice Daboni**, artiste slameur, accompagné à la guitare par **Tomislav Matosin**, auteur compositeur, intervenant pour l'association lyonnaise Goneprod dans des ateliers d'écriture et chanson en milieu carcéral. Goneprod a été soutenu dans le cadre de l'appel à projets national 2017 *Action culturelle et langue française*.

JE MARCHE

Laurent A.

*Je marche pour fuir cet automne qui me poursuit et me rattrape, inexorable
Je marche pour rester avec cet été plein de jeunesse, beauté et promesses
Je marche pour admirer les merveilles qui sont, et continuent d'éclorre
Je marche, je devance le soleil qui file vers l'équinoxe
Je marche pour ne pas me souvenir des temps passés
Pour ne plus entendre les pleurs
Je marche en compagnie de cette ombre qui restera mienne
Jusque dans l'hiver qui m'attend
Je marche fuyant souvenirs, bons ou mauvais
Sachant qu'ils ne m'oublieront pas
Je marche, mais plus assez vite
Sous mes pas craquent les premières feuilles mortes
Je marche, je titube, je tombe, j'aimerais me reposer
Pourquoi ne pas rester là ?
Je marche poussé par je ne sais quoi
La peur d'affronter mon âme
Je marche à la poursuite de cette étincelle
Parcelle de lumière, symbole de rédemption
Je marche pour tous ceux qui ne peuvent pas
Prisonniers de la terreur ou simplement de la vie
Je marche encore clip clap
Ne plus rien ressentir ni joie ni peine
Je marche encore clip clap
Je garde cette obscurité qui est mienne
Je marche encore clip clap
Je repousse la torpeur si bonne, si douce
Je marche encore clip clap
Reprendre un souffle*

MOMENTS DE VIE

Christophe R.

*Voilà combien de jours, voilà combien de nuits
Parti de mon village, j'ai quitté mes amis
Et j'ai marché longtemps, sans même me retourner
Tout ça en regardant défiler mes années
J'ai cherché du travail, à toutes les saisons
Avec tout mon courage, à y perdre la raison
J'ai bossé à l'usine, j'en ai pris plein la poire
Je n'ai fait que nourrir mon âme de désespoir
J'ai rencontré une femme, j'ai voulu partager
Tout c'que je possédais, mais ça n'a pas marché
J'ai eu beau essayer, un jour elle est partie
Ça m'a fendu le cœur, tant pis, rien n'est acquis
Dans un reste d'espoir, le soir qui me surprend
Illumine mon chemin, je regarde vers l'avant
Aussi quoi qu'il arrive, je ne baisse pas les bras
Je sais bien que demain, l'univers sera à moi
J'n'aurais pas dû partir
Tout laisser derrière moi
J'n'ai pas trouvé d'av'nir
Mais je n'désespère pas*

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides

75001 Paris

téléphone : 01 40 15 73 00

courriel : dglff@culture.gouv.fr

www.dglf.culture.gouv.fr

Délégué général

Paul de Sinety

Délégué général adjoint

Jean-François Baldi

Organisation des tables rondes

Claire Extramiana, Perrine Balbaud, Anastasia Vasileiou

Préparation des actes

Charlotte André

©Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2019

